

GRANDS PRIX FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le Prix de Leadership entrepreneurial de la SCRP

Ce Prix récompense un professionnel accompli en relations publiques et entrepreneur qui a créé ou fait croître une ou plusieurs entreprises de communication prospères au fil des ans, apportant ainsi une contribution substantielle à l'avancement de la profession et à la prospérité de l'économie canadienne. L'entreprise a offert des services conseil exceptionnels à ses clients et a par le fait même fait progresser le statut et l'acceptation de la fonction des relations publiques.

Cette personne a démontré une tolérance au risque, une ténacité et un leadership digne d'un entrepreneur lors du démarrage d'une entreprise conseil en relations publiques ou en communication, a développé l'entreprise et créé de l'emploi pour d'autres membres de l'industrie. En opérant cette entreprise pendant une période prolongée, la personne a démontré de la résilience et des compétences en gestion audacieuses et inspirantes pour d'autres personnes et entreprises.

Le lauréat fait preuve de générosité en offrant des conseils et du mentorat à d'autres membres de notre profession et en encourageant ou en créant des entreprises prospères comparables.

Formulaire de mise en candidature

Candidat
Nom
Titre
Organisation
Adresse
Téléphone
Courriel
Proposeur
Nom
Titre
Organisation
Adresse
Téléphone
Courriel

Signature du proposeur:



Canadian Public
Relations Society

Advancing Public Relations &
Communications Management

Société canadienne
des relations publiques

Pour une gestion optimisée des
relations publiques et des communications

Le Prix de Leadership entrepreneurial de la SCRP CRITÈRES

Veillez démontrer en quoi la personne nommée répond aux critères suivants, chaque réponse ne devant pas excéder une page. Vos réponses doivent être courtes (de préférence en format abrégé) et vos arguments, chiffrables, dans la mesure du possible.

- La personne en nomination doit être propriétaire ou chef de la direction d'une entreprise qu'elle a fondée ou cofondée et qu'elle a fait fonctionner pendant au moins cinq ans.
- L'entreprise doit avoir connu des succès démontrables en termes de croissance rentable et d'atteinte d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins 500 000 \$. (Un comptable CPA de l'entreprise doit être disponible pour répondre aux questions éventuelles).
- La personne en nomination a démontré une pensée stratégique et innovante dans le développement de son entreprise.
- La personne en nomination doit avoir fait preuve de responsabilité sociale par du bénévolat auprès d'organismes de charité ou par du soutien philanthropique.
- La personne en nomination s'est rendue disponible comme mentor ou source de conseils auprès d'autres aspirants entrepreneurs.

Les demandes doivent parvenir à la directrice générale de la Société canadienne des relations publiques à l'adresse executivedirector@cprs.ca d'ici le 6 mars 2020.

Ce prix a été créé grâce à une dotation de Bruce MacLellan, ARP, FSCR, chef de la direction et fondateur de Proof Inc., la plus importante agence de relations publiques de propriété entièrement canadienne. Bruce a pratiqué les relations publiques pendant une quarantaine d'années et a été cofondateur de plusieurs agences conseil en communication et relations publiques au fil des ans, créant de l'emploi pour des centaines de professionnels à diverses époques, au Canada comme aux États-Unis.